



PROCÈS-VERBAL

6 de l'**assemblée extraordinaire** du conseil d'administration de la Société de transport de Montréal, tenue par conférence téléphonique, le **LUNDI 11 AVRIL 2023** à 8 h.

SONT PRÉSENTS :

Monsieur Éric Alan Caldwell, président du conseil d'administration

Madame Laurence Parent, vice-présidente du conseil d'administration

Monsieur Alan DeSousa, membre du conseil d'administration

Madame Gracia Kasoki Katahwa, membre du conseil d'administration

Madame Catherine Morency, membre du conseil d'administration

Monsieur Sylvain Ouellet, membre du conseil d'administration

Madame Claudia Lacroix Perron, membre du conseil d'administration

Madame Suzanne Lareau, membre du conseil d'administration

Madame Marie-Claude Léonard, directrice générale et monsieur Sylvain Joly, secrétaire corporatif.

Les membres du conseil excusent l'absence de messieurs Alex Bottausci et Sylvain Le May. Tous les membres étant présents, le président du conseil d'administration, monsieur Éric Alan Caldwell, déclare l'assemblée ouverte et régulièrement convoquée.

À 8 h 05, l'assemblée débute.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Présidée par le président du conseil d'administration.

Le directeur général fait, au conseil d'administration, les recommandations telles qu'énoncées dans tous et chacun des documents « *Recommandation au conseil d'administration* » déposés ce jour au conseil.

Le président appelle l'article 1 de l'ordre du jour.

CA-2023-055 ADOPTER L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 AVRIL 2023

PROPOSÉ par madame Suzanne Lareau
APPUYÉ par madame Gracia Kasoki Katahwa

ET UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU d'adopter l'**ORDRE DU JOUR** de la présente assemblée extraordinaire du conseil d'administration de la Société.

CA-2023-056 PRENDRE ACTE DU DÉPÔT DU RAPPORT D'ACTIVITÉ, EN BREF ET DES RAPPORTS PTR 2022, PDD 2025, PDAU 2020, PAÉE 2022

VU le rapport du directeur général adjoint – Stratégies, relations partenaires et communications et du directeur exécutif – Talents, diversité et expérience employé

ET CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice générale

PROPOSÉ par monsieur Alan DeSousa
APPUYÉ par madame Suzanne Lareau

ET UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU de prendre acte du dépôt des rapports complémentaires suivants :

- Le Rapport 2022 intitulé « La STM en bref »;
- Le Rapport d'activité 2022 intitulé « Façonner la mobilité durable d'aujourd'hui et de demain »;
- Le Rapport 2022 du Plan de transition et relance 2022 (PTR), un complément au PSO 2025;
- Le Rapport 2022 du Plan de développement durable 2025 (PDD);
- Le Rapport 2022 du Plan de développement d'accessibilité universelle 2020 (PAU);
- Le Rapport 2022 du Plan d'accès à l'égalité en emploi 2022 (PAÉE);

le tout selon des termes substantiellement conformes aux projets de documents joints en annexe à la recommandation.

En vertu de l'article 46 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (RLRQ c. S-30.01), le secrétaire est le gardien des documents et des archives de la Société et il a la responsabilité de dresser le procès-verbal des assemblées du conseil. Il a été constaté qu'une omission s'est glissée dans Le Rapport d'activité 2022 intitulé « Le Rapport d'activité 2022 intitulé « Façonner la mobilité durable d'aujourd'hui et de demain » soumis à l'appui de la décision prise. Une modification est apportée au Rapport d'activité 2022.

La modification consiste à corriger uniquement le Rapport 2022, adopté à la séance extraordinaire du 11 avril 2023 (CA-2023-056). La modification ne change ni la teneur ni la décision prise par le conseil d'administration.

La correction consiste à l'ajout des notes de bas de page dans le tableau des salaires de base excluant les avantages sociaux de la page 33 :

Salaires de base excluant les avantages sociaux

Selon le Rapport d'activité 2021 (incluant comparatif 2022)

Prénom	Nom	2022	2021
Luc	Tremblay ¹	110 744 \$	479 351 \$
Marie-Claude	Léonard ²	365 755 \$	273 046 \$
Alain	Brière	328 006 \$	328 006 \$
Sébastien	Fecteau	229 377 \$	201 615 \$
Luc	Lamontagne	247 070 \$	237 676 \$
Linda	Lebrun ³	296 145 \$	284 886 \$
Geneviève	Bourbeau	223 030 \$	214 649 \$
Nancy	Fréchette	273 619 \$	263 216 \$
Étienne	Lyrette ⁴	178 731 \$	96 030 \$
Nathalie	Clément ⁵	222 811 \$	NA
Chantal	Gauthier ⁶	218 617 \$	NA

¹ Monsieur Tremblay a quitté ses fonctions au comité de direction le 9 mars 2022.

² Madame Léonard a agi à titre de directrice générale par intérim à compter du 10 mars 2022 et a été confirmée dans ce poste le 22 juillet 2022.

³ Madame Lebrun a quitté ses fonctions au comité de direction le 31 juillet 2022.

⁴ Monsieur Étienne Lyrette a été nommé au comité de direction le 1^{er} juin 2021.

⁵ Madame Clément a été nommée au comité de direction le 13 mars 2022.

⁶ Madame Gauthier a été nommée au comité de direction le 9 janvier 2022.

CA-2023-057 PROLONGEMENT DE LA LIGNE 777 JUSQU'AU CENTRE-VILLE DE MONTRÉAL
DEV2023-02

VU le rapport de la directrice exécutive – Planification, livraison du service et expérience client

ET CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice générale

PROPOSÉ par madame Catherine Morency

APPUYÉ par monsieur Sylvain Ouellet

ET UNANIMEMENT

Il est

- RÉSOLU
- 1° de prolonger le parcours de la ligne 777 Casino / Station Jean-Drapeau;
 - 2° de mettre à jour les noms des lignes du parc Jean-Drapeau;
 - 767 La Ronde / Station Jean-Drapeau
 - 768 Plage Jean-Doré / Station Jean-Drapeau
 - 769 La Ronde / Station Papineau
 - 777 Le Casino / Station Bonaventure

ENTRÉE EN VIGUEUR

Les modifications des lignes du parc Jean-Drapeau entreront en vigueur le 19 juin 2023 avec un impact sur le nombre d'heures de service estimé à 14 000 heures supplémentaires par année.

CA-2023-058 **AUTORISER LA REFONTE DES RÉSEAUX À L'ÎLE-DES-SŒURS (DEV2023-03)**

VU le rapport de la directrice exécutive – Planification, livraison du service et expérience client

ET CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice générale

PROPOSÉ par madame Catherine Morency
APPUYÉ par madame Gracia Kasoki Katahwa

ET UNANIMEMENT

Il est

- RÉSOLU
- 1° de créer les lignes 176 Berlioz et 172 Chemin du Golf pour offrir un service direct et fréquent vers la station REM Île-des-Sœurs;
 - 2° de modifier le parcours des lignes 168 Cité-du-Havre et 12 Île-des-Sœurs afin d'améliorer la desserte du nouveau quartier résidentiel Symphonia et de donner un lien au REM dans les deux directions;
 - 3° de modifier le parcours de la ligne 74 Bridge pour préserver la desserte du secteur d'emplois de la Cité multimédia;
 - 4° d'abolir les lignes 21 Place du Commerce et 178 Pointe Nord/Île-des-Sœurs;

Le tout sans coût supplémentaire, dans les quinze jours suivant la publication dans un journal diffusé dans le territoire de la Société.

CA-2023-059 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Tous les dossiers soumis à l'ordre du jour de la présente assemblée du conseil d'administration ayant été étudiés

UNANIMEMENT

Il est

- RÉSOLU
- de lever la séance à 8 h 10.

Les résolutions CA-2023-055 à CA-2023-059, consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées, comme si elles l'avaient été une à une.

**Président du
conseil d'administration**

Secrétaire corporatif

ÉRIC ALAN CALDWELL

SYLVAIN JOLY